



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

**Monsieur le Maire de la Ville
de Sarreguemines**

Dossier suivi par : Patricia DI LORETO
Délégation de Sarrebourg-Morhange
Tél. : 03 87 24 31 29
Fax : 03 87 24 31 72
Mél : patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

**2 rue du Maire Massing
B.P. 51109
57216 SARREGUEMINES Cedex**

Réf. : ASPE - L9

Objet : **Déclaration au titre du code de l'environnement
Dossier de régularisation d'un puits pour
l'alimentation d'une station de lavage
Sté JPL - Mr N. LINDER à Sarreguemines
Accord immédiat**

Metz, le **24 MARS 2014**

PJ : **Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration et des compléments réceptionnés en date du 27/02/2014, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**➤ Régularisation d'un puits existant, servant pour l'alimentation en eau
d'une station de lavage automobile
pour la Sté JPL, Mr N. LINDER, 2 rue des Ormes à 57200 SARREGUEMINES**

Ce dossier a été déposé par : PLUME-ECI, à 67000 STRASBOURG

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n° 57-2013-00121** en date 21/10/2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, **vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage comportant le n° de déclaration ci-dessus** et précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER